
États financiers de BIXI Montréal

Au 31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États financiers	
État des résultats et de l'excédent accumulé	3
État de la situation financière	4
État de la variation des actifs financiers nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la présidente et aux membres du conseil d'administration de
BIXI Montréal

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de BIXI Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de BIXI Montréal au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale de la Ville de Montréal,



Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA
Montréal
Le 18 avril 2017

BIXI MONTRÉAL**État des résultats et de l'excédent accumulé**

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Notes	Budget		2015
		2016	2016	
		\$	\$	\$
REVENUS				
Revenus de location de vélos en libre - service - Abonnements et utilisations - Ville de Montréal	9	3 586 274	4 016 895	3 182 329
Revenus de gestion du système de vélos libre-service - Ville de Montréal	9	2 926 000	2 926 000	3 307 000
Revenus de gestion du système de vélos libre-service - Ville de Longueuil		71 744	71 744	70 338
		<u>6 584 018</u>	<u>7 014 639</u>	<u>6 559 667</u>
Revenus des commanditaires et des espaces publicitaires	9 11	1 150 750	2 339 004	1 342 900
Services rendus		150 720	270 214	35 298
Revenus d'intérêts		-	14 781	8 047
Autres revenus		3 003	30 740	42 015
		<u>7 888 491</u>	<u>9 669 378</u>	<u>7 987 927</u>
CHARGES				
Gestion du système de vélos libre-service		6 860 559	8 020 010	7 405 952
Gestion des commanditaires et des espaces publicitaires		469 124	773 241	245 262
Services rendus		80 270	174 084	23 297
Frais financiers		2 400	3 285	749
Autres charges		39 276	44 683	30 671
	8	<u>7 451 629</u>	<u>9 015 303</u>	<u>7 705 931</u>
Excédent de l'exercice		<u>436 862</u>	<u>654 075</u>	<u>281 996</u>
Excédent accumulé au début de l'exercice		<u>983 847</u>	<u>983 847</u>	<u>701 851</u>
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		<u>1 420 709</u>	<u>1 637 922</u>	<u>983 847</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BIXI MONTRÉAL
 État de la situation financière
 au 31 décembre 2016

	Notes	2016 \$	2015 \$
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse		1 355 252	990 660
Débiteurs	3	113 625	154 939
Montants à recevoir de la Ville de Montréal (sans intérêt, ni modalité d'encaissement)		55 181	-
		<u>1 524 058</u>	<u>1 145 599</u>
PASSIFS			
Créditeurs et charges à payer	4	565 440	864 968
Abonnements perçus d'avance		396 630	208 455
Revenus reportés relatifs aux immobilisations corporelles		37 500	50 000
		<u>999 570</u>	<u>1 123 423</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS		<u>524 488</u>	<u>22 176</u>
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles	5	457 806	456 350
Stocks		538 985	383 480
Frais payés d'avance		116 643	121 841
		<u>1 113 434</u>	<u>961 671</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ		<u>1 637 922</u>	<u>983 847</u>
Obligations contractuelles	6		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

La présidente du conseil d'administration,

Le trésorier,



Madame Marie Elaine Farley



Monsieur Éric Bergeron

BIXI MONTRÉAL**État de la variation des actifs financiers nets**

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Budget		
	2016	2016	2015
	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice	436 862	654 075	281 996
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisitions	(267 935)	(244 644)	(254 850)
Amortissement	266 811	235 606	183 290
Cessions	-	7 582	-
Radiation	-	-	7 844
	435 738	652 619	218 280
Variation des stocks	-	(155 505)	(74 263)
Variation des frais payés d'avance	-	5 198	(23 299)
Variation des actifs financiers nets	435 738	502 312	120 718
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	22 176	22 176	(98 542)
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	457 914	524 488	22 176

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BIXI MONTRÉAL
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	654 075	281 996
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	235 606	183 290
Cessions d'immobilisations corporelles	7 582	-
Radiation d'immobilisations corporelles	-	7 844
	897 263	473 130
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs	41 314	188 753
Montants à recevoir de la Ville de Montréal	(55 181)	-
Créditeurs et charges à payer	(299 528)	389 989
Montants dus à la Ville de Montréal	-	(852 863)
Abonnements perçus d'avance	188 175	208 455
Revenus reportés relatifs aux immobilisations corporelles	(12 500)	(331 000)
Stocks	(155 505)	(74 263)
Frais payés d'avance	5 198	(23 299)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	609 236	(21 098)
Activités d'investissement en immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement en immobilisations corporelles	(244 644)	(254 850)
Activités de financement		
Variation nette de l'emprunt - Ville de Montréal et flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	(460 000)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	364 592	(735 948)
Encaisse au début de l'exercice	990 660	1 726 608
Encaisse à la fin de l'exercice	1 355 252	990 660

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BIXI MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2016

1. Constitution et mission

BIXI Montréal (l'« Organisme ») a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 6 mars 2014 et a débuté ses activités le 28 avril 2014. L'Organisme est pourvu des pouvoirs, droits et privilèges d'une personne morale à but non lucratif de la Partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, chapitre C-38).

L'Organisme est exonéré d'impôt sur le revenu des sociétés selon le paragraphe 149 (1) (c) de la Loi de l'impôt sur le revenu et selon l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec.

Mission

L'Organisme a pour mission d'organiser un système de vélos en libre-service sur le territoire de l'agglomération de Montréal et de ses environs afin de procurer au public un mode de transport urbain alternatif, complémentaire au réseau de transport en commun de la Ville, permettant à ses usagers d'utiliser les vélos pour effectuer des déplacements de courte durée.

De plus, l'Organisme doit aussi encourager l'utilisation du vélo par le public montréalais comme moyen de transport urbain alternatif considérant son impact beaucoup moins néfaste sur l'environnement que celui des véhicules énergivores traditionnels.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et pose des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs, des passifs, des revenus, des charges, des engagements et des éventualités. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les frais courus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises étrangères ont un impact non significatif à la fin de l'exercice.

BIXI MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Revenus

Les revenus de location de vélos en libre-service (« BIXI ») sont constitués de divers abonnements (annuels, demi-saison et mensuels) et de diverses utilisations (72 heures, 24 heures et aller simple) du système BIXI, lesquels sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve évidente qu'une entente est intervenue, que les services ont été rendus, que le montant de la vente a été établi et déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de gestion du système BIXI sont comptabilisés lorsqu'il y a une entente signée, que les services ont été rendus, que le montant a été établi et déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant des commanditaires et des espaces publicitaires, des services rendus et des autres revenus sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve évidente qu'une entente est intervenue, que les services ont été rendus, que le montant de la vente a été établi et déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'Organisme détient quelques ententes dans lesquelles une partie des droits d'exclusivité de publicité est échangée contre des services tels que de la promotion, de la visibilité et des espaces publicitaires. L'Organisme enregistre ces éléments à la fois dans les revenus des commanditaires et des espaces publicitaires et dans les frais de promotion et de publicité à leur juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Revenus reportés relatifs aux immobilisations corporelles

Les revenus reportés relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont amortis selon la durée de vie utile des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Conversion des devises

Les revenus et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens au cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de change sont inclus dans l'excédent de l'exercice.

Régime de retraite simplifié

La charge de retraite de ce régime est constatée au moment où les cotisations sont dues.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'Organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

BIXI MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'Organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Actifs non financiers

L'Organisme comptabilise les immobilisations corporelles, les stocks et les frais payés d'avance à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services au cours d'exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement des passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Matériel roulant	3 à 5 ans
Améliorations locatives	5 ans
Mobilier et informatique	5 ans
Équipements de sécurité	5 ans
Équipements d'entrepôt	3 à 8 ans
Équipements de stations	5 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme à fournir des biens et services, ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charge à l'état des résultats et de l'excédent accumulé et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks

Les stocks de fournitures et de pièces de rechange comprennent essentiellement des pièces utilisées pour l'entretien des bornes transactionnelles, des points d'ancrage et des vélos appartenant à la Ville de Montréal. Ils sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode du coût moyen et de la valeur nette de remplacement.

Toute pièce acquise par l'Organisme appartient à l'Organisme jusqu'à ce qu'elle soit incorporée dans un équipement appartenant à la Ville.

BIXI MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 décembre 2016

3. Débiteurs

	2016	2015
	\$	\$
Comptes clients	44 851	59 651
Taxes à recevoir	68 774	95 288
	<u>113 625</u>	<u>154 939</u>

4. Crédoeurs et charges à payer

	2016	2015
	\$	\$
Comptes fournisseurs	238 007	638 670
Frais courus	124 232	62 883
Salaires et avantages sociaux à payer	203 201	163 415
	<u>565 440</u>	<u>864 968</u>

5. Immobilisations corporelles

	Solde au 31 décembre 2015	Acquisitions/ augmentation	Cessions/ radiations	Solde au 31 décembre 2016
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Matériel roulant	528 743	119 321	19 860	628 204
Améliorations locatives	46 701	82 301	-	129 002
Mobilier et informatique	13 700	23 203	-	36 903
Équipements de sécurité	8 082	-	-	8 082
Équipements d'entrepôt	75 680	19 819	-	95 499
Équipements de stations	50 000	-	-	50 000
	<u>722 906</u>	<u>244 644</u>	<u>19 860</u>	<u>947 690</u>

	Solde au 31 décembre 2015	Acquisitions/ augmentation	Cessions/ radiations	Solde au 31 décembre 2016
	\$	\$	\$	\$
Amortissement cumulé				
Matériel roulant	250 310	189 801	12 278	427 833
Améliorations locatives	8 436	13 632	-	22 068
Mobilier et informatique	1 990	6 393	-	8 383
Équipements de sécurité	1 482	1 616	-	3 098
Équipements d'entrepôt	4 338	11 664	-	16 002
Équipements de stations	-	12 500	-	12 500
	<u>266 556</u>	<u>235 606</u>	<u>12 278</u>	<u>489 884</u>
	<u>456 350</u>		<u>7 582</u>	<u>457 806</u>

BIXI MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

31 décembre 2016

6. Obligations contractuelles

L'Organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de location d'espaces de bureaux et d'entrepôt pour une période de 3 ans se terminant en 2019. Les paiements minimaux exigibles au cours des prochains exercices totalisent 744 289 \$, se détaillent comme suit :

2017	243 200 \$
2018	248 064 \$
2019	253 025 \$

L'Organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de service pour une solution gérée et intégrée d'un système de gestion des transactions par cartes de crédit aux bornes de paiement et au site internet pour une période de 3 ans se terminant en 2019. Les paiements minimaux exigibles au cours des prochains exercices totalisent 1 287 252 \$ et se détaillent comme suit :

2017	429 084 \$
2018	429 084 \$
2019	429 084 \$

7. Régime de retraite simplifié

Les employés permanents à temps plein bénéficient d'un régime de retraite simplifié enregistré d'épargne-retraite auquel l'Organisme contribue jusqu'à concurrence de 5 % du salaire de base brut selon les années de services rendus. Le coût de la participation à ce régime se limite à la contribution de l'Organisme. La charge relative au régime de retraite est de 57 864 \$ (35 396 \$ en 2015).

8. Charges par objet

		2016	2015
	Notes	\$	\$
Rémunération et cotisations de l'employeur	7	3 066 701	2 570 248
Frais d'installation et d'entretien et réparation			
- Stations et Vélos		2 172 925	1 950 547
Frais de promotion et de publicité	11	1 383 907	888 752
Frais de cartes de crédit et de transaction		737 967	634 968
Loyers et frais d'exploitation des bâtiments		404 614	444 573
Honoraires pour services professionnels et techniques	11	420 206	347 179
Frais d'utilisation, de location et d'entretien et réparation - Véhicules de transport		290 293	309 316
Frais de communication et de transport		127 488	162 102
Frais d'assurance		95 469	96 370
Fournitures et autres biens non durables		32 158	38 147
Autres charges		44 683	30 671
		8 776 411	7 472 873
Amortissement des immobilisations corporelles		235 607	183 290
Radiation des stocks		-	41 175
Radiation des immobilisations corporelles		-	7 844
Frais financiers		3 285	749
		9 015 303	7 705 931

BIXI MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2016

9. Opérations entre apparentés

L'Organisme est apparenté à l'ensemble des organismes municipaux contrôlés par la Ville de Montréal, directement ou indirectement.

En vertu d'une entente de gestion échéant le 31 décembre 2016, la Ville de Montréal met gratuitement à la disposition de l'Organisme les biens dont elle est propriétaire constituant la Contribution en biens et services offerte par la Ville :

- Les équipements du système de vélos en opération incluant les vélos, les stations, les bornes transactionnelles et les équipements de support aux opérations ne sont pas comptabilisés au tableau des immobilisations corporelles à la note 5. De plus, l'Organisme ne comptabilise pas de charge d'amortissement ni de frais d'intérêts relatifs à une dette ou à un emprunt pour le financement de ces équipements.

- Les fournitures et pièces requises pour entretenir et réparer les vélos, stations et autres équipements sont fournies seulement jusqu'à l'épuisement de l'inventaire de la Ville acquis en avril 2014. Ce dernier n'est pas comptabilisé dans le poste des stocks, ni aux résultats lors de leur utilisation.

- Les droits d'utilisation de la propriété intellectuelle utilisée en lien avec la gestion du système, dont la marque BIXI ne sont pas comptabilisés.

Ces opérations ont été conclues hors du cours normal des activités puisque l'Organisme n'a versé aucune contrepartie en échange des services et biens reçus.

Contributions financières de la Ville de Montréal

En vertu de l'entente entre la Ville de Montréal et l'Organisme, la Ville octroie des honoraires totalisant 2 926 000 \$ annuellement pour la gestion du système BIXI au sein du territoire de la Ville de Montréal regroupant 11 des 19 arrondissements ainsi que la Ville de Westmount.

Également, en vertu de cette même entente la Ville de Montréal permet à l'Organisme de conserver l'ensemble des revenus générés par le système de location de vélos en libre-services regroupant les abonnements et les frais d'utilisations sous condition de transmettre un rapport détaillé des revenus dans les cinq jours ouvrables de chaque mois.

Entente avec la Société de transport de Montréal

L'entente signée par l'Organisme avec la Société de transport de Montréal (la « STM ») lui permet d'obtenir de la promotion et de la visibilité.

La valeur de ce partenariat qui s'établit à 65 830 \$ (75 500 \$ en 2015) est comptabilisée dans les revenus des commanditaires et des espaces publicitaires ainsi que dans les frais de promotion et de publicité.

BIXI MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2016

10. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'éventualité que l'Organisme ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. L'Organisme est exposé à ce risque au regard des créiteurs et charges à payer.

L'Organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

L'Organisme est en mesure d'honorer les passifs qui nécessitent des déboursés dans une échéance rapprochée au 31 décembre 2016. Tous les passifs financiers de l'Organisme ont une échéance inférieure à un an, ainsi l'Organisme est peu exposé au risque de liquidité.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes financières résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. L'Organisme est exposé à un risque de crédit à l'égard de ses comptes clients. L'Organisme évalue périodiquement les pertes probables sur ses comptes clients et constitue une provision pour mauvaises créances selon les tendances historiques. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de l'Organisme au risque de crédit.

La direction de l'Organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est adéquate à la date des états financiers. Aucun actif financier n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit. Aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2016 et 2015 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

Valeur comptable des actifs et des passifs financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers de l'Organisme, totalisant respectivement 1 455 284 \$ et 565 775 \$ (1 050 311 \$ et 864 968 \$ au 31 décembre 2015), ont tous été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

11. Opérations non monétaires - Échanges de services

Les échanges de services représentent des opérations non monétaires d'une valeur totale de 638 266 \$ (584 075 \$ en 2015) comptabilisée à la fois dans les revenus des commanditaires et des espaces publicitaires et dans les frais de promotion et de publicité pour 605 611 \$ (584 075 \$ en 2015) et dans les honoraires pour services professionnels et techniques pour 32 655 \$ (aucun en 2015).

12. Dépendance économique

L'existence économique de l'Organisme est tributaire des revenus provenant de la Ville de Montréal.

BIXI MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 décembre 2016**

13. Budget 2016

Les données du budget, présentées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé et dans l'état de la variation des actifs financiers nets, ont été approuvées par le conseil d'administration de l'Organisme le 6 octobre 2015 et par le comité exécutif de la Ville de Montréal le 9 décembre 2015.

14. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2015 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2016.